

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 34  
Nb. de représentés : 9  
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 35/1694 :**

Bien immobilier bâti cadastré section DT n°266 situé au n°19 Boulevard Hubert Delisle - Retrait de la DCM du 12/09/2024 affaire n°34/1622

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

**REPRESENTE (S) :**

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Hélène), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEE), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

**ABSENTS :**

MM. FERDE Thérèse, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 21 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture  
004-219740164-20241021-35-1694-DE  
Date de télétransmission : 24/10/2024  
Date de réception préfecture : 24/10/2024

**Affaire n°35/1694 : Bien immobilier bâti cadastré section DT n°266 situé au n°19 Boulevard Hubert Delisle - Retrait de la DCM du 12/09/2024 affaire n°34/1622.**

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Par une délibération n°34/1622 en date du 12 septembre 2024, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la résiliation du bail d'habitation donné à Madame Madeleine Sophie JACQUET, locataire actuel du bien immobilier cadastré DT n°266 situé au n°19 Boulevard Hubert Delisle, et de lui délivrer un congé pour motif légitime et sérieux conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 6 juillet 1989.

Considérant que la décision par laquelle un Conseil Municipal décide de mettre fin à un bail d'habitation à l'échéance de celui-ci est une décision non réglementaire et non créatrice de droit,

Aux termes de l'article L.243-3 du Code des relations entre le public et l'administration :

« L'administration ne peut retirer un acte réglementaire ou un acte non réglementaire non créateur de droits que s'il est illégal et si le retrait intervient dans le délai de quatre mois suivant son édicition ».

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
**DECIDE :**

- **DE RETIRER la délibération n°34/1622 en date du 12 septembre 2024**
- **DE L'AUTORISER à SIGNER tous documents liés à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



**Michel FONTAINE**

